

## Le Centre régional de la propriété forestière de Corse au chevet du chêne-liège

Rédigé par Marilynne SANTI le Vendredi 25 Mars 2016 à 22:15 | Modifié le Samedi 26 Mars 2016 - 14:35

Le Centre régional de la propriété forestière de Corse (CRPF de Corse) vient d'organiser à Ajaccio, avec le soutien financier de la DRAA,F un colloque sur le thème de « La forêt corse face au changement climatique ».



Sous le signe de la COP 21 et de la labellisation « Forum Forêt » et « Journée Internationale des Forêts » fixée par l'ONU, ce ne sont pas moins d'une centaine de personnes qui ont pu assister à l'intervention de 11 spécialistes en la question.

Pourquoi ce colloque ?

Aujourd'hui les forestiers de Corse, mais également chacun d'entre nous posons un regard curieux et intéressé sur notre environnement et faisons face à une hypothèse de changement climatique face aux 500 000 ha de forêt corse en évolution apparente. La forêt est le premier capteur de CO2 c'est pourquoi il est primordial d'appréhender les bonnes problématiques pour atténuer les effets du changement climatique.

L'analyse des phénomènes météorologiques est essentielle pour anticiper les dépérissements sur les essences forestières de l'île afin de trouver des mesures adaptées pour que demain nous puissions avoir des forêts productrices et en bonne santé, prête à affronter de nouvelles conditions climatiques.

A ce titre le CRPF de Corse a réalisé une étude sur la « Sensibilité du chêne-liège face au changement climatique » (étude financée par la DRAAF de Corse) menée par sa chargée de mission Philippa Sbrescia, qui a été présentée au grand public à l'occasion de cette manifestation. Le chêne-liège est une essence emblématique de la forêt corse qui se positionne comme un des moteurs dans la politique actuelle de relance de la filière bois, c'est pourquoi il est essentiel de préserver cette essence à l'échelle régionale. Cette étude fait suite à des constats de dépérissements du chêne-liège suite à des retours terrains à divers endroits de l'île où l'essence est implantée, comme la région ajaccienne, le Taravo, le Sartenais, la plaine orientale et bien évidemment l'Extrême Sud, où se situe le cœur de l'exploitation actuelle du liège en Corse.

Les résultats de l'étude indiquent en premier lieu que les dépérissements sont dus à une mauvaise pratique de la levée de liège, c'est-à-dire des arbres qui ont été blessés lors de l'exploitation. Le second facteur de dépérissement est l'abandon des subéraies (forêts de chênes lièges), en effet l'envahissement du chêne-liège par le maquis ou encore le chêne vert entraîne une véritable concurrence pour cette essence.

Et en dernier lieu, c'est le bilan hydrique qui intervient : il y a un effet cumulatif du changement climatique dans les zones où la différence entre les précipitations et l'évapotranspiration (perte en eau des arbres) est majeure. Cette étude a permis de créer des cartes de vigilance permettant d'identifier les zones où le chêne-liège est en adéquation ou non avec ses conditions optimales de croissance dans un contexte de climat évolutif.

De plus des fiches actions pour prévenir et limiter les risques de dépérissement des subéraies corses ont été réalisées pour les propriétaires forestiers de l'île.

La qualité des intervenants (Météo France, CGAAER (Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture, et des Espaces Ruraux), DREAL de Corse, DDTM2B, PEFC Corsica, ONF, CNRS, INRA, Institut pour le Développement Forestier (IDF), CRPF) et des interventions, et l'important public réuni lors de cette journée témoignent de l'intérêt collectif porté au sujet. Les échanges et les conclusions de ce colloque permettent de donner de bonnes bases de travail de concertation à l'ensemble de la filière bois et permettent ainsi de se préparer aux conséquences du changement climatique pour les années à venir.



Source :

<http://www.corsenetinfos.corsica>